

Décision

Générale

colonial

Décision n° 402 Décisions concernant les ministères

n° 402

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 mars 1964

Numéro JO

n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro

1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le virement.suivant en autorisation: de programme et éredit de paiement est effectué à l'intérieur qu
chapitre 4020,

art. 4